

Convocation

●
Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée le

Lundi 23 mai 2022 à 20h00
À Couvet, Salle du Conseil général (Hôtel de Ville)

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lettres et pétitions
3. Procès-verbal de la séance du 21 mars 2022
4. Nomination d'un membre à la Commission des naturalisations et des agrégations, suite à la démission de Nathalie Ebner Cottet
5. Crédit de 186'000 francs en vue du remplacement du pont de l'Île à Buttes
6. Crédits de 1'050'000 francs pour la rénovation et 5'550'000 francs pour l'extension du CAD des Bayards
7. Achat de la parcelle 3787 du cadastre de Couvet
8. Règlement de distribution de chaleur du chauffage à distance de Couvet
9. Projet de règlement relatif à la section des auxiliaires de circulation de la commune de Val-de-Travers
10. Modification partielle du plan d'aménagement local de Noiraigue, secteur « La Mercière »
11. Communications du Conseil communal
12. Interpellations et questions

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil général, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, le 27 avril 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

ANNEXES :

- Rapports et arrêtés relatifs au points à l'ordre du jour
(le procès-verbal de la séance du 21 mars 2022 sera transmis ultérieurement)

